



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 4584

Texte de la question

MENACES DE LICENCIEMENT À LA VOIX DU NORD

M. le président. La parole est à M. Stéphane Saint-André, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Stéphane Saint-André. J'associe les autres députés du Pas-de-Calais à la question que je voudrais vous poser, madame la ministre de la culture et de la communication.

Grand quotidien régional français, *La Voix du Nord* a annoncé la suppression de 178 postes de travail, soit 25 % des effectifs.

Ce journal a une histoire. À sa création, *La Voix du Nord* est un journal clandestin qui donne naissance à un mouvement de résistance. Le premier exemplaire est daté du mois d'avril 1941. Le journal paraît au grand jour le 5 septembre 1944. La première page est alors barrée d'un titre sur six colonnes : « La région du Nord est libre ». La liberté et l'indépendance furent payées au prix fort : la prison, la torture, les camps de la mort pour plus de 530 personnes qui ont écrit, imprimé et diffusé ces journaux. Aujourd'hui, *La Voix du Nord* est le troisième quotidien régional en termes de vente, avec une diffusion quotidienne de 200 000 exemplaires.

Un journal n'est pas seulement un journal, surtout en cette période préoccupante de repli sur soi. C'est une fenêtre sur le monde ; c'est le bien précieux de l'information. C'est la diversité de ses éditions locales. Il ne saurait se résumer à une entreprise dont l'unique préoccupation serait le profit.

Nous sommes tous ici, madame la ministre, attachés au pluralisme de l'information. Dans le cas présent, nous avons affaire à un organe de presse qui n'est pas en difficulté. Malgré la baisse de ses ventes, le groupe reste bénéficiaire et donc tout à fait capable de conserver les salariés qui font sa valeur et la qualité de son information.

Je sais que vous avez reçu les représentants des syndicats pendant près de deux heures la semaine dernière. Quelles mesures pourraient être mises en œuvre pour que ce groupe de presse renonce à réduire ses effectifs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication. Vous avez raison, monsieur le député, *La Voix du Nord* est un quotidien régional qui a une très grande histoire. Vous avez rappelé dans quelles conditions et à quel prix il a contribué à la liberté d'expression aux moments les plus sombres de notre histoire.

Ce trésor qu'est la liberté d'information, d'autres pays cherchent encore à le conquérir. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin que la presse conserve le rôle de référence qu'elle tient dans un monde troublé, vous l'avez dit, un monde où le public est noyé sous un flot d'informations, parfois peu fiables, où le tweet efface la complexité et où le recours à l'émotion masque bien souvent les faits.

Le travail des journalistes, dont l'exigence professionnelle fait la force de ces titres, est plus que jamais essentiel. Cette liberté et cette exigence sont d'autant plus cruciales qu'elles s'exercent au niveau local, au plus proche de nos concitoyens. À cet égard et au regard de l'histoire de ce titre, que vous avez rappelée, la liberté éditoriale de la presse est parfois mise en cause par l'extrême-droite. Nous devons y être particulièrement vigilants.

Mais la presse régionale, comme l'ensemble du secteur, est profondément touchée dans son modèle économique par la perte de recettes publicitaires et le changement d'habitudes du lectorat. Le déploiement de versions numériques peine à trouver encore son modèle.

Depuis 2012, le Gouvernement a veillé à recentrer les aides à la presse sur la presse d'information politique et générale, dont fait partie *La Voix du Nord*. Il soutient à ce titre la distribution, le développement et la transition numérique.

Les restructurations annoncées au sein de *La Voix du Nord* concerneraient 178 départs sur un effectif de 700 salariés, ce qui a très légitimement suscité une vive inquiétude. C'est d'abord aux femmes et aux hommes menacés de licenciement que nous devons penser. Les représentants des salariés ont été reçus dès la semaine dernière par mes équipes ainsi que par celles de Mme la ministre Myriam El Khomri.

La négociation commence et les équipes de Mme El Khomri veilleront à ce qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Saint-André](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4584

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2017](#)